

## COMPTES — RENDUS

*Henri Bertaud du Chazaud*, Dictionnaire des synonymes. Paris. Les Usuels du Robert.

Nouvelle édition 1984. 520 p.

On accepte toujours avec plaisir une nouvelle édition d'un ouvrage qui, étant d'une valeur et d'une utilité indéniables, a été, depuis un certain temps, complètement épuisé. Et c'est le cas du Dictionnaire de M. du Chazaud. Malgré les dimensions relativement modestes, le dictionnaire est très riche en information. Pour ne pas réduire la place réservée aux synonymes, l'auteur s'est abstenu de définitions des expressions et de références étymologiques qui se trouvent souvent dans cette sorte de dictionnaires.

La suite de mots de chaque entrée permet au lecteur d'y choisir le terme dont il a besoin. Dans chaque article il y a trois sortes de classement de synonymes: grammatical, sémantique et alphabétique. Quant aux renseignements grammaticaux, l'auteur n'indique que ce qui lui paraît indispensable pour cet ouvrage. Ainsi par exemple pour l'expression *avoir* il écrit: 1. *n. m.* 2. *verbe trans.* Ce qui concerne les critères sémantiques, l'auteur n'indique que les catégories générales. Voici les plus fréquentes: I. *Au propre* (Au pr.). II. *Par extension* (Par ext.). Dans cette rubrique il groupe les mots, ayant rapport avec le sens propre. III. La désignation *Figuré* (Fig.) indique les mots qui ne sont pas en rapport direct avec le sens propre. Voici un exemple: *brèche*: I. Au pr. *cassure, écornure, entame, ...* II. Géo.: *cluse, col, passage, trouée.* III. Fig.: *déficit, dommage, manque, ...* Quant aux verbes, l'auteur indique souvent aussi les synonymes de constructions phraséologiques dont ces verbes forment la base. Par exemple: *prendre*: *prendre mal: se fâcher, ... prendre à tâche: entreprendre, ...; porter: porter sur les nerfs — agacer, ...; passer: passer un mot: oublier, omettre, ...; tomber: tomber d'accord — consentir, ...* — Quant aux substantifs l'auteur mentionne parfois aussi les expressions composées de ce substantif. Par exemple: *coup: coup de sang — congestion, à coup sûr — certainement.* Pour le substantif *maladie* sous la rubrique par extension l'auteur énumère une quantité de maladies. Pour les adjectifs il introduit non seulement leur synonymes neutres ou «non favorables», mais il renseigne aussi quels synonymes conviennent pour les personnes et lesquels pour les choses. Par exemple: *malheureux*: I. *quelqu'un: accablé, ...* II. *Quelque chose: affligeant, ...* Toutes ces précisions sont très utiles car elles facilitent le choix.

Quant aux niveaux de langue l'auteur introduit même certains mots archaïques quand ils peuvent être employés encore d'une façon soit recherchée soit ironique. Il les désigne par l'abréviation *vx* (vieux). Par exemple parmi les synonymes pour *déchoir* on trouve aussi l'expression *forligner* (*vx*). Ce qui concerne les mots argotiques, l'auteur ne les introduit pas systématiquement. Pour caractériser les expressions il se sert aussi de termes comme: *grossier, familier, pittoresque, non favorable, neutre, etc.*, tout en se rendant compte de la difficulté de préciser les limites. Malgré cela ces indications sont très utiles.

L'auteur a rassemblé dans son dictionnaire les mots les plus fréquents du français contemporain. Mais il a laissé de côté les termes techniques ou ceux qui n'ont pas de synonymes et évoquent plutôt des analogies. Pour éviter les répétitions de termes identiques d'un article à l'autre, l'auteur renvoie à d'autres articles. Dans la bibliographie des dictionnaires de synonymes de parution relativement récente, M. du Chazaud apprécie avant tout les qualités scientifiques et la lecture agréable de la thèse

de B. Quemada, intitulée: Les dictionnaires du français moderne 1539—1963, Paris, Didier, 1968. Le premier volume de cet ouvrage est consacré à l'histoire, le type et les méthodes de dictionnaires. Le second tome présente la bibliographie lexicographique. Ensuite l'auteur mentionne aussi la revue *Langages*, dont le n. 19 de sept. 1970 est consacré aux problèmes lexicographiques et présente une bibliographie concernant ce sujet. Il cite également quelques dictionnaires de synonymes de la langue française depuis le 17<sup>e</sup> jusqu' au 19<sup>e</sup> s., remarquant que les préfaces de certains de ces dictionnaires sont de vrais traités de la synonymie. On pourrait rappeler par exemple aussi trois dictionnaires parus il y a quelques dizaines d'années: Nouveau dictionnaire de synonymes français. Par A.-L. Sardou. Dix-neuvième éd. Paris, Delagrave, 1929. Son introduction compte 28 pp. Dictionnaire des synonymes par René Bailly. Paris, Larousse 1946. Et celui d'Henri Bénac, Dictionnaire des synonymes conforme au Dictionnaire de l'Académie Française. Paris, Hachette 1956. On voit que les dictionnaires de synonymes sont d'une apparition relativement récente.

En feuilletant dans le dictionnaire de M. duChazaud, on apprécie son riche contenu et les indications facilitant le choix de synonymes. Tous ceux qui désirent s'exprimer de la façon la plus juste possible et en même temps variée seront bien contents de l'avoir à leur disposition. Ainsi ce dictionnaire rendra de grands services également aux traducteurs.

Zdeňka Stavínová

**Cahiers de linguistique française.** Connecteurs pragmatiques et structure du discours. Actes du 2<sup>ème</sup> colloque de pragmatique de Genève 7—9 mars 1983. Unité linguistique française. Faculté des lettres. Université de Genève. Genève, 1983.

En 1981, au premier colloque de pragmatique à Genève, on s'est occupé des marqueurs illocutoires des actes de langage, mais sans envisager les modes d'articulation du discours. Le deuxième colloque de pragmatique qui a eu lieu en 1983 a eu pour objectif principal d'approfondir les connaissances du rôle des connecteurs pragmatiques dans le discours en français contemporain. Les communications présentées ont été rassemblées dans le présent volume.

La première des communications d'Oswald Ducrot (E.H.E.S.S., Paris), intitulée *Opérateurs argumentatifs et visée argumentative*, apporte une sorte de révision de la théorie de l'argumentation. L'auteur formule une règle générale concernant le principe argumentatif et précise le rôle des opérateurs argumentatifs.

Jean-Claude Anscombe (C.N.R.S., E.H.E.S.S.), dans sa communication *Pour autant, pourtant et comment: à petites causes, grands effets*, examine d'abord les propriétés de *pour autant* dans la stratégie concessive et explique comment *pourtant* a acquis progressivement des fonctions différentes de *pour autant*.

Françoise Letoublon (Université de Grenoble III), dans sa communication *Pourtant, cependant, quoique, bien que: dérivation des expressions de l'opposition et de la concession*, étudie en diachronie la dérivation des connecteurs de concession et d'opposition à partir des expressions de concomitance et de quantité. Dans son analyse elle utilise les deux familles terminologiques: celle d'interactivité, utilisée à Genève, et celle d'argumentation, utilisée à Paris. Les dérivations diachronique et synchronique des expressions de la concession, constate l'auteur, illustrent l'influence des lois du discours ou lois argumentatives sur les structures linguistiques.

Christine Sirdar-Iskandar (Université du Caire), dans sa communication «*Voyons*», analyse le fonctionnement argumentatif de cette expression. L'ancienne signification étant celle de l'impératif, l'expression est devenue plus tard interjection. L'auteur apporte une description détaillée et intéressante de son utilisation. Mais elle rappelle aussi deux limitations de son emploi. Ainsi par exemple l'expression ne peut accompagner un acte d'injure. Et la seconde contrainte: *voyons* ne peut accompagner une construction *je te pardonne*.

Jacques Moeschler (Université de Genève), dans sa communication *Contraintes structurelles et contraintes d'enchaînement dans la description des connecteurs concessifs*